

## Coronavirus : appel à la vigilance autour des tests sérologiques

L'Agence régionale de santé Occitanie intensifie actuellement une campagne de dépistages systématiques dans les EHPAD. Ces tests biologiques sont organisés sur prescription médicale et fiabilisés avec les laboratoires de biologie médicale publics et privés mobilisés dans ce cadre. A contrario, un appel à la vigilance est lancé par l'ARS et les représentants de ces professionnels quant aux tests sérologiques qui ne sont pas homologués à ce stade.

### Une campagne de tests biologiques fiabilisés

En Occitanie comme partout en France, le diagnostic d'infection à COVID-19 est actuellement réalisé par un test dit « RT-PCR ». Il s'agit d'un test de biologie moléculaire, organisé sur prescription médicale, en deux temps :

- **Le prélèvement** : un échantillon biologique est prélevé par le nez à l'aide d'un écouvillon. Ce prélèvement nasopharyngé est réalisé par des personnels formés et équipés, soit dans des centres fixes où le patient se déplace (hôpitaux, laboratoires de ville, lieux dédiés COVID, centres de prélèvements drives...), soit directement sur le lieu de vie de la personne devant être dépistée par une équipe mobile de prélèvement (En EHPAD par exemple).
- **L'analyse** : A partir de l'échantillon prélevé, cette étape permet de détecter en quelques heures la présence du génome viral spécifique du COVID-19 et ainsi de déterminer s'il y a infection virale.

### Attention aux résultats des tests sérologiques qui ne sont pas homologués

Prochainement, de nouvelles techniques sérologiques seront mises en œuvre. Un prélèvement sanguin permettra la recherche de la réponse du système immunitaire au virus. En cours d'évaluation, ces tests ne sont pas homologués à ce jour.

Il existe dès maintenant des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) du COVID19. Facilement accessibles, ces tests fonctionnent à partir d'une goutte de sang prélevée au bout du doigt. Leurs promoteurs annoncent qu'il serait possible de savoir rapidement si la personne a été en contact avec le virus. Le Ministère des solidarités et de la santé, ainsi que l'ensemble des sociétés savantes indiquent que leur fiabilité n'est pas établie, que leur usage et conditions d'utilisation ne sont pas définis à ce stade. Les conditions de recours à ces différents tests sérologiques seront précisées prochainement par la Direction Générale de la Santé. Le Centre National de Référence (CNR) sera en charge de s'assurer de leur homologation.

En Occitanie, l'ARS et les représentants des biologistes médicaux, des médecins et des pharmaciens recommandent donc fortement de ne pas utiliser ces tests non encore homologués par le Centre National de Référence : le défaut de performance d'un test peut entraîner des conséquences graves pour les personnes se croyant faussement immunisées. Le recours à ces tests sérologiques n'est pas recommandé tant que leur fiabilité n'a pas été confirmée par les autorités sanitaires compétentes.